

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON  
\_\_\_\_\_  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 29 NOVEMBRE 2025

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Catherine GAY

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSSEN par M. Joël PEYRE  
Mme Zinèbe HADDAOUI par M. Julien DE BENITO  
M. Eric DESHAYES par M. Kader BELHADJ  
Mme Isabelle PORTEFAIX par Mme Frédérique CORCORAL  
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON  
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER  
Mme Françoise LICHIERE par Mme Anne-Catherine LEPAGE  
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI  
Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Amy MAZARI ALLEL  
M. Thierry VALLEJOS par M. Bernard AUTHEMAN  
Mme Anne-Sophie RIGAULT par M. Paul RUAT  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOARD  
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE  
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES  
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Martine BAREL

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

## Ville d'exception

### CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2025

19

#### **GRANDS PROJETS NPNRU - HABITAT : Nouveau Programme de Renouvellement Urbain - Secteur Olivades Sud - Bilan de concertation**

**Mme LABROT**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

#### **Les Olivades, cœur de l'opération du NPNRU**

La ville d'Avignon est pleinement investie en faveur de la rénovation urbaine des quartiers de la Politique de la Ville, à travers le NPNRU, dont la convention a été signée le 20 mars 2020.

Au sein du quartier Rocade Sud, le « Plan Guide » d'aménagement, contractualisé avec l'ANRU, le Grand Avignon et les autres partenaires du NPNRU, a fait l'objet d'adaptations programmatiques et a été détaillé.

Une première tranche de travaux, prévue en 2026, viendra concrétiser une partie du renouvellement du quartier et comprendra :

- La rénovation, végétalisation et désimperméabilisation de la cour élémentaire du groupe scolaire des Olivades, pièce clé du renouveau du quartier,
- L'aménagement d'un parvis,
- La création d'une cour partagée qui abritera le nouveau DOJO sous la forme de deux yourtes communicantes, ainsi qu'un plateau sportif,
- L'aménagement d'un parc autour de l'école qui viendra créer une liaison verte entre la rocade et l'Eco-quartier Joly Jean.

#### **Les modalités de concertation des habitants, usagers et associations locales**

Les articles L. 103-2 et L. 103-4 du code de l'urbanisme prescrivent, pour les projets de renouvellement urbain, d'engager des temps de concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Cette démarche doit permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Aussi, l'approfondissement du Plan Guide a impliqué les habitants et usagers du quartier selon les modalités suivantes :

- Trois sessions d'ateliers avec les classes du CE1 au CM2 des Olivades consacrées à la transformation de leur cour d'école et au futur parc (novembre – décembre 2024),
- Une journée ouverte de restitution de ces ateliers et d'échanges avec les habitants (novembre 2024),
- Une exposition du travail des élèves dans le Péristyle de l'Hôtel de Ville, dans le cadre du séminaire « Pour une ville à hauteur d'enfants » (14-16 novembre 2024) ;
- Des temps de travail avec le personnel et la direction du groupe scolaire des Olivades (novembre 2024 - mars 2025),
- Un atelier collaboratif organisé par le Grand Avignon avec l'ensemble des porteurs de projets du NPNRU (3 avril 2025),
- Un atelier avec les associations du quartier à la Maison du Projet (24 avril 2025) ;
- Des entretiens individuels avec l'intégralité des commerçants de la galette commerciale des Olivades (mai 2025),
- Deux bureaux de rue, dans le cadre des événements « Vivement qu'on sème » (25 juin 2025) et « Embarquement Immédiat » (11 juillet 2025),
- Trois temps de concertation avec le collège Anselme Mathieu, incluant une balade urbaine dans le secteur (septembre 2025).

### **Le bilan de la concertation**

Les besoins suivants ont été avancés et pris en compte dans le Schéma directeur d'aménagement :

- Remplacer les espaces majoritairement asphaltés du quartier par des espaces végétalisés et des zones de fraîcheur pour l'été,
- Penser de nouveaux cheminements sécurisés pour desservir les équipements publics et pour traverser la rocade Charles de Gaulle,
- Créer des espaces plus lisibles et plus ludiques, pour se retrouver, jouer, se détendre, tant dans le secteur Olivades Sud que dans le secteur Tramontane,
- Intégrer, dans l'aménagement de la nouvelle cour, un « Espace parents partagé », en lien avec la démarche Cité éducative,
- Inclure dans le parc un grand jeu identitaire du quartier et des jeux d'eau,
- Maintenir dans le quartier la polarité commerciale dans des locaux neufs.

En conséquence, il est proposé d'approuver le bilan de la concertation, au préalable des premiers travaux d'aménagement.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment les articles L. 2121-29,  
**Vu le code de l'urbanisme** et notamment les articles L. 103-2 et L. 103-4,  
**Vu la délibération n°7** du Conseil Municipal du 25 février 2023 approuvant l'avenant n°2  
à la convention pluriannuelle du NPNRU des Quartiers Sud, Saint-Chamand et Nord-Est  
d'Avignon,  
**Vu la délibération n°32** du Conseil Municipal du 24 avril 2021 approuvant l'avenant n°1  
à la convention du Projet d'Intérêt National (PRIN) du NPNRU des quartiers Sud et  
Saint-Chamand valant intégration du Projet de Renouvellement Urbain d'Intérêt Régional  
(PRIR) des quartiers Nord-Est,  
**Vu la délibération n°2** du Conseil Municipal du 27 novembre 2019 approuvant de  
la convention définitive NPNRU et ses annexes sur les quartiers Rocade Sud et  
Saint-Chamand,  
**Vu la délibération n°1** du Conseil Municipal du 26 octobre 2018 adoptant le protocole de  
préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Développement territorial et urbain

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**- APPROUVE** le bilan de la concertation du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain sur le  
secteur des Olivades conformément aux articles L. 103-2 et suivants du code de l'urbanisme  
;

**- AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

## **ADOpte**

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI,  
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE,  
Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire  
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance  
Mme Anne-Catherine LEPAGE



**PARVENU A LA PREFECTURE LE** 04/12/2025  
**ACTE PUBLIE LE** 05/12/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :